



Administrateurs en exercice :	11
Administrateurs présents :	8
Pouvoir :	
Ont voté :	
Pour	8
Abstention	

SEANCE DU 06 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi six mars à seize heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent BAUDE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Semoy.

Nombre des membres en exercice : 11

Date de la convocation du Conseil d'Administration :

Présents : Laurent BAUDE - Philippe RINGUET - Elisabeth GUEYTE - Martine AIME - Sylvie BERCEGEAY - François-Xavier CHARBONNIER - Jacqueline PAVARD - Ginette LINGER

Absents excusés : Sana CHELDA - Isabelle LEROUX - Imed ED DOUKANI

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Jacqueline PAVARD

05/26 - REPAS DES AINÉS : PARTICIPATION FINANCIÈRE DES ACCOMPAGNANTS DE MOINS DE 71 ANS

Monsieur le Président informe que le repas des Aînés organisé par le C.C.A.S. est réservé aux Semeyens âgés de 71 ans révolus à la date de l'évènement. Il se déroulera le 23 mai 2026. L'accompagnant qui n'a pas atteint l'âge de référence peut accompagner l'ayant droit moyennant une participation financière de 41.50 Euros.

Ceci étant exposé,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **DE FIXER le montant de la participation au repas du 23 mai 2026 à 41.50 euros pour les accompagnants de moins de 71 ans à la date du repas.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à percevoir le montant des participations versées.**

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
-recours administratif gracieux auprès de mes services
-recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans

Fait à Semoy, le 28 novembre 2025

Le Maire, Président du CCAS

Laurent BAUDE